



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 24 septembre 2021 à THEIX NOYALO

Présents : BEAUCREUX Joël, BREST Guinal, CRUBLET Claire, DESMORTIER François, DUCOS Éric, ÉVENO Jonathan, ÉVENO Patrick, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusés : BODIN Sophie, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano.

Invité : RENAUX Kenny

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue et a souhaité reconduire les CDL avant l'AG dans un esprit de convivialité et de reprise avec le plaisir de nous retrouver une nouvelle fois en présentiel.

Le Président a également fait ventiler le compte-rendu de la dernière réunion du Bureau Exécutif du 16 septembre 2021 concernant sur le fonctionnement de la Ligue et reste à la disposition des membres pour d'éventuelles précisions.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 19 juin 2021

Le PV du 19 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

3) Remplacement de Vivien SAUVAGE

Lors du mois de juin, Vivien SAUVAGE a été admis à l'oral du concours de professorat du sport et le 9 juillet il a informé le Président qu'il avait obtenu la première place.

Renan THÉPAUT rappelle la réussite de Vivien au Professorat de Sport, retrace son parcours et l'accompagnement réalisé par la Ligue. Il le félicite de nouveau et aborde le sujet de son remplacement.

Un appel d'offre a été réalisé et une procédure de recrutement a été proposée.

La commission de recrutement est composée du président, de Jacques et de Kenny.

Il y a eu quatre candidats.

Ils ont été auditionnés les 16 et 17 septembre. Frédéric LEBRETON a été choisi à l'unanimité.

La Ligue va se rapprocher du club de Vern sur Seiche concerné pour voir comment elle peut l'aider dans la recherche d'un nouvel entraîneur.

Un débat passionné s'engage sur le risque de déstabiliser les clubs qui perdent de ce fait leur salariés. La Ligue évoque la liberté de chacun dans ces choix personnels difficiles en précisant qu'elle reste très attentive à accompagner les clubs dans leurs difficultés pour embaucher un ou une autre technicien(e).

4) Situation financière de la Ligue

Bilan de l'exercice et préparation AG :

Joël présente le bilan des experts comptables et précise trois éléments notables :

- 30 000 € de ressources en subventions d'état (fond de solidarité) dont 20 000 € sur l'exercice 2020/2021.
- 16 400 € en aides et exonérations de charges.
- Ristournes sur les licences mises en provision à hauteur de 50% de la somme totale (provision pour risque).

Déficit de l'exercice de 7 500 €. Le prévisionnel est déficitaire de 37 000 € (correspondant au reste de la provision pour risque et charges exceptionnelles).

Demande du club de Guilers :

Le club de Guilers a informé le CD29 qu'il allait étaler sa dette sur six années compte-tenu de sa situation financière.

Le club a décidé de ne pas demander de cotisations à ses adhérents pour la saison 2021/2022.

Le Conseil de Ligue suit à l'unanimité la décision du bureau exécutif de ne pas donner suite à cette demande d'aides financières du club de GUILERS du fait que les éventuelles difficultés financières proviennent du renoncement du club à demander des cotisations aux licenciés.

Il paraîtrait intéressant pour la ligue de connaître les différents plans de relance mis en place dans les clubs (ristournes, gratuités. Etc...). Il sera demandé à Kévin de réaliser un sondage.

Le club des jeunes d'Argentré demande une exonération sur une mutation :

Le Conseil de Ligue décide de ne pas accéder à cette demande. La mutation est une demande libre d'une personne et/ou d'un club. Par contre, la Ligue peut accompagner le club si celui-ci est en difficulté financière en transmettant les justificatifs.

5) Campagne ANS PSF

Le Président revient rapidement sur la campagne ANS PSF 2021 pour laquelle il a transmis tous les documents de synthèse :

- 3 clubs n'ont pas refait de dossiers
- 11 clubs ont refait des dossiers
- 11 clubs ont fait des dossiers pour la première fois
- 16/22 clubs ont fait un plan de relance.
- L'ensemble des sommes attribuées à la Bretagne sont passées de 58 133 € (2020) à 112 283 € (2021) mais en tenant compte de l'ajout du plan de relance (20 032 €) et le Pôle (8 000 €).
- Il existe toujours de gros écarts dans la perception des aides financières entre les régions par rapport à ce qu'elles représentent en termes de dynamisme.
- Un nouveau PSF provenant de la Fédération devrait être prochainement présenté et Pierre BLANCHARD pour la Fédération doit réunir les Présidents de Ligue afin de discuter sur la répartition.
- La Commission Régionale se penchera sur une harmonisation des critères à mettre en place et sur les critères de recevabilité des dossiers.

6) Le PST

Kenny retrace la dernière réunion avec les résidents de comité.

3 points ont été abordés :

- Ce qui est partagé
- Ce qui est projeté
- Les freins, les blocages

Il y a des avancées et la communication entre les présidents de comité a été très bonne. Il reste un delta entre ce qui est évoqué et ce qui est mis en place. Il faut donc lever les freins ou les blocages les uns après les autres. Une autre réunion sera programmée en octobre.

Le PST

Pas de réunion l'an passé, des interrogations sur l'utilisation de la subvention ANS par les comités dans

le cadre du PST. Projet déposé ?

La question de l'intégration des actions du PST dans le programme départemental.

Nécessité de se réunir avec les Pdts de CD. Réunion en Août. Le temps de s'écouter, de partager, d'imaginer ensemble la suite.

Le PST – ce qui a été positif pour nous

- ⇒ La concertation pour prioriser nos idées et l'harmonisation de leur mise en œuvre sur le territoire.
- ⇒ La formation des techniciens qui commence à se décliner dans d'autres secteurs (SPID avec les salariés). Nécessité de décliner cela chez les bénévoles par la mise en œuvre des réunions thématiques.
- ⇒ Le suivi des meilleurs potentiels avec le CST (même si l'avant CST doit être développé)
- ⇒ La formalisation du projet (documents, centre de ressources, conventions...)

Le PST – quel PST idéal

- ⇒ L'envie de répondre davantage aux attentes des pratiquants
- ⇒ L'envie de simplifier et mutualiser nos organisations. Sur ce point, il y a Paradoxe entre volonté de mutualiser pour simplifier et conserver l'existant

Le PST maintenant – les blocages/les envies

1. La simplification/clarification de l'organisation = gouvernance
 - Les attributions des commissions de développement, féminines, Pôle développement du PST se télescopent.
 - Les imbrications du PST aux projets des comités ainsi que l'intégration du PSF au PST doivent être clarifiées.
 - Poursuivre ces démarches concertées allant du constat à la mise en place des actions et leur évaluation (méthodo. de projet).
2. Les actions
 - Mettre en œuvre les soirées thématiques
 - Mettre en œuvre d'autres actions de développement (événements, mesures incitatives, accompagnement des clubs...)
 - Recenser les meilleurs potentiels, animer les territoires (en amont du CST)
3. Le financement
 - Principe de solidarité financière dans le financement partagé des actions du PST
 - Cohérence entre la demande de subvention ANS et PST. Simplification des demandes ANS et arbitrages de la commission.
4. Les problèmes singuliers
 - Le temps : temps de travail du CTD à temps partiel.
 - Implication variable des CTD dans la mise en œuvre des actions.
 - Communication variable entre les CTD et leur employeur.
 - Manque d'enthousiasme de certains pour aller de l'avant

Sur ce point, et en lien avec les blocages et les envies évoquées au point précédent, le PST sera déposé par tous les CD comme projet de développement lors de la prochaine campagne ANS. Le ciblage des actions dominantes reste à l'appréciation des comités et les sommes perçues seraient intégralement défalquées des factures envoyées à la Ligue dans le cadre des conventions de mise à disposition.

Le reste des solutions à apporter à la mise en œuvre du PST seront discutées lors d'une prochaine réunion (14 octobre). Le Pôle performance et le Pôle formation poursuivent en parallèle leurs travaux.

7) ETR-formations à distance

Le point sur la reprise

- ⇒ Initiateur programmé dans 3 CD sur 4 (sauf 22)
- ⇒ Regroupements du mercredi calés dans 3 CD sur 4 (sauf 56)
- ⇒ Journées de détection dans le 29, 56 (1 sur 2) et calage dans le 35.

Le CST

- ⇒ 7 sélectionnés sur les bases de la saison passée et des propositions des CTD
- ⇒ 4 ont intégré pour ce début de saison
- ⇒ On se réunit en décembre après les compétitions de début de saison pour voir si on intégrera des jeunes à la mi-saison

La formation

- ⇒ 1 point sur les échanges avec les entraîneurs en février et en Août. Essentiellement une pédagogie basée sur la valorisation de l'efficacité et des conditions d'efficacité plutôt que sur la correction.
- ⇒ Présentation de la plateforme de formation AF à distance.

8) Le point sur les commissions (sportive, féminines, développement)

➤ **Commission Sportive** : présenté par Michel KÉRISIT

1) Championnat régional féminin par équipes 2021-2022

- Malgré l'arrêt de l'équipe de TTAL PLOUMAGOAR 1, la poule de pré-nationale est constituée de 6 équipes grâce au rajout de 2 nouvelles équipes, l'US VERN 1 et THORIGNE-FOUILLARD TT 2.

2) Championnat régional masculin par équipes 2021-2022

- Dix équipes ne se sont pas réengagées, 1 en R2 et 9 en R3. L'équipe de JA MORDELLES 1 a accepté son repêchage en R2. Comme cela avait été décidé en CSR, il n'y a pas eu de repêchage au-delà des 3èmes de PR de la 1^{ère} phase de la saison 2019-2020. Il a donc fallu supprimer une poule de R3 et malgré ça, 2 poules de R3 étaient incomplètes
- Trois équipes supplémentaires se sont retirées avant le début du championnat, MONTFORT TT 2 en PN, ASPTT VANNES 1 en R2 et OC CESSON 6 en R3. Il y a donc finalement 5 poules de 7 équipes pour la 1^{ère} phase, 1 en PN, 1 en R2 et 3 en R3.
- La CSR a décidé d'autoriser les équipes incomplètes sur les 2 premières journées.
- En fonction des descentes de nationale, on va essayer de revenir à 6 poules de R3 en 2^{ème} phase. Pour y parvenir, la CSR a décidé qu'il n'y aurait pas de descentes de R3 à la fin de la 1^{ère} phase. Cette décision, contraire aux règlements fédéraux, doit être entérinée par l'AG de demain. D'autre part il y aura 3 montées de PR par comité ; mais, on n'ira pas chercher plus bas quitte à ce qu'il y ait des poules incomplètes.
- A partir de cette saison, il y aura le droit de faire jouer 2 mutés par équipes en 2^{ème} phase, à condition qu'ils aient été mutés à une date antérieure au 15 septembre.
- La saisie du détail des manches devient obligatoire.

3) Critérium fédéral

- Pour constituer le 1^{er} tour de critérium fédéral, il sera tenu compte des résultats du 1^{er} tour de la saison dernière, seul tour ayant eu lieu.

4) Réunion CSF-CSR du 14 septembre 2021

- Cette réunion était organisée pour demander leur avis aux ligues sur l'évolution de certains points de règlements.
- Concernant le critérium fédéral, un groupe de travail a été créé pour travailler sur son évolution. L'idée directrice serait de faire des tournois par niveau sans obligation de disputer tous les tours. Cela entraînerait une multiplication des salles et des JA. D'ores et déjà, plusieurs ligues estiment que, dans la pratique, ça ne sera pas possible de mettre cette formule en place.
- Comme cela a déjà été décidé, à la demande des équipes Pro, le championnat de Pro dames passera à une poule de Pro A et une poule de Pro B pour la saison 2022-2023. La seule question en suspens concerne le nombre d'équipes dans ces poules : 8 ou 10. Afin de pouvoir compléter la poule de Pro B, les équipes 2 des clubs de Pro A seront autorisées à y accéder. Le sujet d'un éventuel changement du nombre de poules de nationale n'a pas été évoqué pour le moment. Il y

aura toujours 5 poules de N3 en 2^{ème} phase. Les représentants de CSR regrettent que l'évolution du championnat féminin n'ait pas été abordée d'une façon globale.

- La CSF propose de ne plus limiter le nombre de mutés par équipes à partir de la saison prochaine. Le désaccord des représentants de CSR est unanime. Après des discussions assez houleuses avec Fabrice KOSIAK, il est décidé que la proposition faite au conseil fédéral à venir sera la suivante : à partir de la saison 2022-2023 autorisation de faire jouer 2 mutés par équipes dès la 1^{ère} phase.
- La CSF souhaite limiter le nombre de joueurs à double appartenance dans le championnat par équipes. Il passerait à 2 joueurs autorisés en 2022-2023 et un joueur pour les saisons suivantes. Les représentants de CSR sont d'accord sur cette proposition.
- Afin de favoriser l'engagement d'équipes féminines supplémentaires, l'idée serait d'autoriser les ententes à tous les niveaux et pas seulement pour les équipes 1. Les conditions précises restent à définir. Les représentants de CSR sont d'accord sur cette proposition.

➤ **Commission arbitrage** : présenté par Jean-Luc POTEDEVIN

- Suite à la pandémie, la saison dernière n'a malheureusement pas été propice pour l'arbitrage. Cependant la CRA n'est pas restée sans rien faire.
- Aux vues des demandes grandissantes, la CRA a travaillé sur des nouvelles tenues pour les cadres de arbitrage. Après plusieurs études et devis, le choix a été fait pour une tenue se rapprochant de la tenue des arbitres nationaux.
 - pour les AR : polo en coton et veste type « softshell »(couleur : noir) avec broderie en couleur« Ligue de Bretagne de tennis de table ARBITRE ». Pour les JA il y aura en plus un badge de poitrine « JUGE ARBITRE »
- Il a été décidé de travailler avec un distributeur et un brodeur de Bretagne.
- Travaillant en étroite collaboration avec le responsable partenariat, Président de la Commission Développement (Michel KERDONCUFF), un partenaire est venu se greffer au projet des tenues ; la Mutuelle santé de la chambre de commerce et de l'industrie (*MCCI*). Ce partenaire nous a versé une enveloppe conséquente Cette somme versée à la ligue une seule fois, il a été décidé qu'elle sera allouée pour les commandes faites au départ, et pour les commandes des futurs arbitres régionaux et juge-arbitres (pour cette olympiade), ainsi que les nouveaux cadres de l'arbitrage arrivant dans notre ligue (résolution votée à l'unanimité lors de la réunion en visio-conférence en mars 2021). Son logo sera brodé sur les vestes et les polos. Ce partenariat permet de baisser considérablement le tarif des tenues.
- La ligue propose un lot (1 polo et 1 veste) avec participation financière de la ligue et des comités (résolution votée à l'unanimité lors de la réunion en visio-conférence en mars 2021), le restant à la charge de l'arbitre ou de son club. Il est néanmoins possible, de commander des effets supplémentaires au tarif normal.
- Une commande initiale de 185 polos et 160 vestes a été faite et livrée au printemps 2021. Pour les années à venir nous risquons de subir une légère augmentation, due au frais de transport en fonction du nombre de tenues commandées. Nous resterons attentifs afin de limiter cette variation.
- De plus, la CRA en collaboration avec notre distributeur, une pochette complète de matériel d'arbitrage a été créée, et proposée aux arbitres et futurs arbitres. Le succès de cette pochette est assuré, les commandes augmentent de semaine en semaine.
- Du côté des formations, les formateurs ne sont pas restés inactifs ; au cours de la saison il y a eu plusieurs sessions d'arbitres régionaux (31 candidats), de JA1 (19 candidats), 6 JA2 et de 3 JA3. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de finaliser toutes ces formations. Cependant nous n'avons rien abandonné et les passages de pratiques se feront au cours de la saison 2021/2022. Nous gardons contact avec les candidats.
- Une formation dans le 29 (avec 20 inscrits) est envisagée.
- Le comité du Finistère n'a toujours pas de salles à proposer pour le 4^{ème} tour du CF de Nationale 2 seniors M et F
- La liste des arbitres régionaux pour officier aux championnats de France seniors à Cesson est prête.

➤ **Commission féminines** : présentée par Claire CRUBLET

- Au nom de la commission féminines, Claire présente les perspectives pour la saison 2021-2022. Deux actions sont programmées.
- La première vise la mise en place d'une journée régionale de regroupement des pongistes féminines licenciées (traditionnelles et promotionnelles). Les objectifs sont de réunir, rassembler, fédérer sur le temps d'une journée les pongistes féminines, dans une ambiance conviviale et d'échanges autour de la pratique du tennis de table. Ce regroupement aura lieu en seconde phase de la saison sportive (entre avril et juin 2022). La date sera définie prochainement. Le lieu envisagé est la base Départementale de Plein Air de Guerlédan qui représente un lieu central en Bretagne et facilite la venue des pongistes réparties sur les quatre départements bretons. Au programme de cette journée sont prévus des ateliers ludiques de tennis de table, une séance de fit ping tonic, des temps conviviaux et d'échanges autour d'un repas, des activités sportives extérieures, etc., et un temps de repas le midi.
- La seconde action envisagée est la création puis la diffusion de courtes séquences filmiques (courts reportages, interviews, retours d'expérience, témoignages, etc.) visant la promotion et la valorisation du tennis de table féminin en Bretagne dans une perspective de mixité. Le tout, en intégrant toutes les facettes que sont la pratique en loisir, en compétition, au pôle espoir, en tant qu'arbitre, entraîneur, coach, bénévole, etc. Kévin, agent de développement à la LBTT épaulera les membres de la commission féminines dans cette action.
- En parallèle, Claire évoque également la possibilité d'obtenir le label « Alice Millat » (<https://www.fondationalicemillat.com/>) dont les objectifs sont présentés dans le fichier joint en PDF. Par ailleurs, elle émet également la possibilité d'adhérer à l'association nationale Femix'sports (<http://www.femixsports.fr/>) qui prône la mixité dans le sport. Les actions envisagées pour la saison à venir et présentées ci-dessus s'insèrent pleinement dans ces deux types de dispositifs/démarches.
- Enfin, Claire souligne que depuis mi-septembre 2021, une section "fit ping tonic" a été lancée au sein du club de Janzé (Ille-et-Vilaine), une belle initiative dont s'est saisie une encadrante bénévole du club : Agnès LAIGNEAU. Cette activité vise à allier des exercices de renforcement musculaire, de coordination, d'habileté motrice, etc. et du tennis de table, avec un fond musical pour dynamiser la séance. L'activité se déroule chaque lundi matin entre 10h30 et 12h00 à la salle des sports de Janzé.

➤ **Commission développement/parteneriat** : présenté par Michel KERDONCUFF

- La Ligue compte reprendre contact avec le CMB ARKEA pour des propositions de partenariat,
- Il s'agira également de poursuivre les réflexions sur l'accompagnement des clubs pour les aider à rédiger leurs projets et à les mettre en place.

1) **Questions diverses**

- Dans le cadre d'un D.L.A. proposé par le C.R.O.S. aux Ligues et aux Comités, Patrick PASCO demande ce qu'il en est pour la Ligue de Bretagne ? Renan lui répond que la Ligue a déjà participé avec malheureusement une faible collaboration des Comités pour différentes raisons. Il estime qu'il n'existe un réel intérêt à y participer que si les quatre comités départementaux s'engage fermement à s'inscrire dans cette démarche.
- Championnats de France : Un point est rapidement présenté sur cette organisation.
 - Depuis le départ de Paul DE KERLE, la Ligue n'a pas eu beaucoup de relations avec le club de Cesson sur l'avancée des travaux.
 - Les affiches ont été ventilées et le CD35 a pris le dossier de revente du matériel auprès des clubs.

- L'appel aux bénévoles a également été relayé par la Ligue
- La société des joueurs Ping Pang Paris (Robinot, Hachard, Brossier, Pradelle, Huang...) souhaitant vendre les maillots à l'organisation.
- Renan va essayer d'éclaircir les modalités d'invitation au niveau des élus de Ligue et de ses partenaires institutionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

La secrétaire de séance

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT